

# LES TRAVAUX

## TRAVAUX REALISES EN 2009

### **ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE :**

En accord avec les directrices respectives des écoles :

- Un lieu de stockage a été créé dans l'ancien local de pétanque.
- Amélioration de la sécurité.
- Changement de la chaudière de l'école maternelle.

**TERRAIN DE RUGBY :** Suite à l'accession du club en Fédérale 2, des travaux d'amélioration ont été réalisés pour répondre aux besoins du haut niveau de compétitions: changement mains courantes avec protection grillage, portails d'accès au terrain et au stade ainsi que clôture, extension filet de protection, remplacement et peinture planches des tribunes, adaptation des installations électriques et création de WC publics.

Nous renouvelons nos vœux de réussite, déjà souhaités par Madame le Maire lors de l'apéritif offert en l'honneur des champions de la commune.



### **CRECHE COMMUNAUTAIRE :**

Le projet initié par la municipalité, relayé par la Communauté des Communes du Volvestre, avec la prise de compétence « petite enfance » est maintenant réalisé.

La collaboration de la municipalité à l'occasion de la construction a favorisé le bon déroulement des travaux et son achèvement dans les délais.

La crèche a été mise en service le 24 août.



**PARKING DE LA CRECHE :** La réalisation du parking est mise en œuvre sous l'égide des Bâtiments de France en concordance architecturale avec l'ensemble.



**RUE PASTEUR :** Les travaux ont été étendus à l'impasse de la Commanderie pour que tous les couverts de la commune soient réalisés en parfaite harmonie.



### **MENUISERIES BUCHERE ET REZ DE CHAUSSEE MAIRIE :**

Par souci d'économie d'énergie et de confort pour les usagers, la commune a procédé à la rénovation des menuiseries par des équipements agréés, double vitrage.



### **STATION EPURATION :**

Cet équipement répond à plusieurs critères :

- Traitement des eaux usées d'une capacité de 3800 Equivalent habitants
- Rejet dans le milieu récepteur un effluent conforme aux normes
- Insertion de cette réalisation dans notre démarche de développement durable.

Les travaux de la station d'épuration sont terminés.

Parallèlement, compte tenu du niveau technique de cet équipement, la compétence assainissement a été transférée au SMDEA.

La liaison avec les réseaux est en cours de réalisation, avant la mise en service.



## **TRAVAUX EN COURS**

**STATION RELEVAGE :** La station de relevage constitue un ensemble destiné à collecter et refouler les eaux usées, lorsque le niveau du traitement est plus haut que l'évacuation initiale.

L'installation est terminée, le raccordement électrique est en cours. En raison de problèmes rencontrés par le passage de camions de fort tonnage le long du chemin du canal du moulin, l'accès à cette station sera modifié. Le bureau d'étude, en consultation avec les riverains, déterminera le nouveau tracé.



Le réseau d'assainissement pour effectuer la jonction avec la station d'épuration, est en cours de réalisation.

### **AMENAGEMENT ZONE ACTIVITE STE ANNE :**

Les entreprises désignées ont entrepris les consultations avec les futurs propriétaires et les prestataires de service. Les réunions de chantier préliminaires se sont déroulées conformément au cahier des charges établi par le bureau d'étude en attente de la délivrance prochaine du permis d'aménager.

### **CLUB HOUSE TENNIS – MAISON DES LOISIRS:**

La dernière demande de subvention a été votée en juillet lors du Conseil Municipal. L'architecte, chargé du suivi des travaux, est au stade du choix des entreprises.

## **TRAVAUX EN COURS DE VALIDATION**

### **AVENUE DE TOULOUSE :**

Suite aux changements intervenus dans les domaines de compétence de la DDE, le projet qui avait été élaboré doit être repris par un bureau d'études.

Une étude préliminaire sera présentée à un comité de consultation de Saint Sulpiciens. La municipalité souhaite qu'il soit composé de personnes directement concernées, et de certaines qui ont l'expérience et le vécu de l'aménagement de l'avenue des Pyrénées afin de résoudre les problèmes de vitesse à l'entrée de notre village.

### **TROTTOIRS COTE GAUCHE ROUTE DE L'OCEAN :**

La construction actuelle d'habitation, la future implantation d'une moyenne surface et l'aménagement de la zone d'activités STE ANNE rend indispensable la réalisation de trottoirs sur le côté gauche de la route de l'Océan. Les services du Conseil Général, favorables à ce projet, étudient l'aspect technique de son exécution.

### **AMENAGEMENT ROUTE DE MARQUEFAVE :**

Le projet d'urbanisation de la colonie et la création de voiries implique, pour la sécurité de circulation, l'aménagement de la route de Marquefave.

Le projet établi par le bureau d'étude a été adressé pour approbation et prévision de financement de la subvention au Conseil Général.

## **TRAVAUX EN COURS D'ETUDE**

### **BASSIN DE RETENTION MANAUD/ESCONS :**

Son implantation, prévue par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLU, est destiné à gérer les écoulements pluviaux et protéger l'urbanisation de ce secteur.

Les études de sol ont déterminé l'emplacement de cet ouvrage. Les relevés de niveaux des piézomètres, sur une année, serviront à justifier la capacité indispensable de ce bassin en accord avec l'étude de gestion des eaux pluviales de l'environnement et de l'urbanisation future.

### **DEVIATION DES POIDS LOURDS :**

Une nouvelle demande a été adressée au Conseil Général, soulignant la nécessité de résoudre le problème de la jonction des A61 et A64, l'avis défavorable prononcé suggère toutefois de proposer des itinéraires de substitutions pouvant supporter la même capacité de trafic.

Le secteur routier a demandé néanmoins de leur fournir des propositions réalistes.

### **RENOVATION DU PRESBYTERE ET DE LE BUCHERE :**

En alternative aux propositions de la Société PROMOLOGIS, une étude est en cours par la SNI (Société nationale immobilière, filiale de la Caisse des Dépôts).